

Après l'inspection des ouvrages de la forteresse — ce qui demanda quatre heures — il y eut un dîner à l'hôtel de la préfecture que Napoléon, au désespoir du préfet Lacoste, avait désiré simple et aux convives peu nombreux. A la tombée de la nuit, toute la ville était illuminée.

Le lendemain, dès 7 heures du matin, se poursuivirent les audiences officielles dont quelques-unes avaient déjà eu lieu la veille et au cours desquelles Servais fut reçu, entouré de ses adjoints et du Conseil Communal. L'Empereur marquant au maire son étonnement de voir tous les officiels s'exprimer en français et toute la population l'acclamer par «Vive l'Empereur ou Vive Napoléon», alors qu'entre eux, les habitants parlaient un idiome lui rappelant l'alsacien, Servais lui dit que depuis un temps immémorial le français était langue officielle au Luxembourg. Ce qui amena l'Empereur — au grand étonnement des édiles de la Ville — à évoquer le souvenir de la comtesse Ermesinde et de ses chartes d'affranchissement délivrées à Thionville et à Luxembourg et rédigées en français<sup>11</sup>).

Rappelons, en passant, qu'à la question épineuse de la confiscation de l'ancien Hôtel-de-Ville (27. 7. 1795) transformé en préfecture, et que la Municipalité avait exposée à l'Empereur dans une requête dressée par l'avocat Leclerc, Napoléon donna une solution plus ou moins adéquate en faisant céder à la Ville (par décret du 9. 10. 1804) l'ancien couvent des Récollets avec église, chapelles et jardins.

Après avoir passé en revue les troupes rassemblées sur les glacis devant la Porte Neuve et salué «d'un air extrêmement gracieux» le maire, les adjoints et le Conseil communal, Napoléon quitta Luxembourg en direction de Longwy<sup>12</sup>).

Une représentation au théâtre et un grand bal organisé dans une salle des fêtes de la Municipalité (Aula) clôturèrent la journée du 10 octobre. Pour ne pas laisser déserté le trône destiné à l'Empereur, Lacoste et Servais y firent amener avec les honneurs militaires le buste en marbre de Napoléon que la Municipalité venait d'acquérir<sup>13</sup>).

Le préfet, fort satisfait de la réception faite par la Municipalité et la population à l'Empereur, adressa quelques jours plus tard au maire Servais une lettre de félicitation conçue en termes dithyrambiques. Cette lettre rendait-elle à Servais plus dorée la pilule que constituait l'état des frais de la réception se chiffrant à environ 25 000 francs<sup>14</sup>)?

Au début de l'année 1805 le maire Servais chargea le commissaire de police L. N. Matthieu de faire «une visite générale et exacte des prisons de la Ville». Le rapport élaboré à la suite de cette visite et daté du 3 mars, constitue un document unique pour l'histoire, déjà assez lugubre, des prisons de Luxembourg<sup>15</sup>).

Depuis 1802 Servais appartenait au Bureau d'Administration de l'Ecole Centrale, remplacée le 1. 7. 1804, sous son impulsion, par